



**Commission des équipements
et de l'aménagement durable**

13 - Aménagement, habitat et urbanisme

**Partenariat avec la faculté de géographie
et d'aménagement pour la mise en
place d'ateliers d'étudiants en master**

Rapport n° CP/2013/704

Service gestionnaire :

Direction de l'habitat et de l'aménagement durable

Résumé :

Le présent rapport concerne la mise en oeuvre d'un partenariat entre la Faculté de Géographie de l'Université de Strasbourg et le Conseil Général pour la réalisation d'ateliers d'étudiants sur 5 thèmes pendant le premier semestre des années universitaires 2013-2014 et 2014-2015.

Le Département est très attaché à développer les relations Collectivité/Université et à donner des occasions d'enrichissement mutuel et de réflexions partagées entre les acteurs de la recherche et de l'enseignement, les étudiants en voie de professionnalisation et les acteurs territoriaux. Des disciplines telles que l'urbanisme et l'aménagement se prêtent particulièrement bien à la concrétisation de cette volonté.

Le Master 'Urbanisme et Aménagement' est un diplôme unique et interdisciplinaire, qui articule les formations de l'Université de Strasbourg (UdS) dédiées à l'urbanisme et à l'aménagement. Son objectif est de former des étudiants à une réflexion théorique et opérationnelle en urbanisme et en aménagement, centrée autour de la notion de projet et placée dans une perspective environnementale et de développement durable. Dans le cadre de cette formation, les étudiants de Master 1 et de Master 2 sont amenés à participer à des ateliers pédagogiques collectifs et à des stages professionnels.

A ce titre, l'Université de Strasbourg a proposé au Département un partenariat sur le premier semestre des années universitaires 2013-2014 et 2014-2015 sur la base d'un travail d'ateliers pédagogiques collectifs autour de 5 des 6 thématiques suivantes :

Thème 1 : diagnostic et étude de marché pour le projet de quartier plus 67 de Schirmeck

Thème 2 : élaboration des plans locaux d'urbanisme intercommunaux – intégration des conventions post-PLH (programme local de l'habitat)

Thème 3 : contributions à l'élaboration des portraits dynamiques de territoire

Thème 4 : mise en oeuvre d'une démarche d'urbanisme opérationnel à Marlenheim dans le cadre du TSPO (transports en site propre ouest)

Thème 5 : impact des projets de zones d'aménagement concerté de la CUS sur le marché de l'habitat sur le territoire du SCOTERS

Thème 6 : examen de l'impact de la dimension énergétique dans les opérations d'aménagement

Ce partenariat permet de mobiliser les 28 étudiants de la promotion sur des sujets opérationnels en lien avec la mise en œuvre de la territorialisation de la politique départementale de l'habitat.

Dans ce cadre, il vous est proposé d'attribuer à la Faculté de Géographie et d'Aménagement de l'Université de Strasbourg, pour la réalisation de ateliers pédagogiques collectifs, une subvention de 3 000 € TTC par an. Les crédits de paiement mobilisés en 2013 s'élèvent à 1 500 €.

Je vous soumetts également le projet de convention avec l'Université de Strasbourg.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
24284	65-6574-72	138 169,71 €	16 027,22 €	1 500,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer une subvention de 6 000 € à l'Université de Strasbourg (faculté de géographie) dans le cadre de 5 ateliers thématiques se déroulant sur le premier semestre des années universitaires 2013-2014 et 2014-2015.

Elle approuve, par ailleurs, la convention à intervenir entre l'Université de Strasbourg (faculté de géographie) et le Département, et autorise son président à signer cette convention.

Strasbourg, le 23/09/13

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL